



**HABITAT PARTAGÉ
& ACCOMPAGNÉ**
Maison Bolène

2024

Notre projet de vie sociale et partagée

SOMMAIRE

Préambule	3
Le projet Maison Bolène	4
Chacun chez soi, tous ensemble	6
Expériences de la vie collective	7
L'association, c'est nous... avec vous	9
Un projet vivant de convivialité et d'habitat	10

Maison Bolène, ce n'est pas seulement habiter ensemble.

Ce document traduit avant tout une aventure humaine, collective, et associative : le projet un peu fou de créer un habitat partagé adapté et accessible aux petites retraites, un habitat dit « inclusif », en centre bourg de Craponne-sur-Arzon.

Le terme « inclusif » a été discuté (car tout se discute avec passion à Maison Bolène) et qualifié d'un peu galvaudé, à la mode, n'ayant pas vraiment de sens...

Ici, pour nous, « inclusif », signifie inclus dans la cité. L'inclusion¹, c'est aussi *la possibilité pour toute personne, quelles que soient ses difficultés ou ses différences, de participer activement et intimement à la vie sociale. C'est-à-dire d'y trouver sa place, d'y jouer un rôle, d'en être un acteur.*

Une soixantaine d'adhérents sont impliqués de près ou de plus loin dans notre projet : les fondateurs, des sympathisants, des bénévoles actifs, de futurs habitants. La majorité d'entre nous vit sur le territoire et fréquente régulièrement l'espace Bolène. À l'image de la diversité des personnes engagées, ce texte tente de vous présenter plusieurs aspects du futur habitat et les manières de l'habiter envisagées.

La façon dont il a été élaboré et écrit s'inscrit directement dans cette démarche participative et inclusive : tout en étant accompagné, notre petit groupe d'habitants s'est réuni autour de l'ensemble des textes produits depuis 4 ans. Nous avons choisi les contenus et la forme de ce document. Il définit le projet de vie sociale, partagé par toutes les personnes qui ont rejoint l'aventure Maison Bolène.

Il est évolutif : il sera revu et modifié collectivement au moment de l'emménagement des habitants en 2026 et régulièrement, ensuite, au gré des besoins du groupe. Rien n'est gravé dans le marbre : en écrivant nos envies, nos besoins et nos visions, nous confirmons nos intentions et souhaitons vous inciter à nous rejoindre.

Ce NOUS est un NOUS ouvert à tous !

1. Définition tirée de J.-L. CHARLOT, *Petit dictionnaire [critique] de l'habitat inclusif*, Paris, L'Harmattan, 2019 (p. 55)



C'est rassurant d'avoir du monde autour de soi.



Après une période d'étude de besoins en 2020-2021, l'association Maison Bolène a été créée le 23 octobre 2021 par un groupe de citoyens pour porter ce projet d'habitat partagé et accompagné sur sa commune, Craponne-sur-Arzon.

En réponse à l'étude de besoins Maison Bolène propose à ses aînés :

- un lieu où bien vieillir ;
- la possibilité de rompre la solitude, d'empêcher l'isolement de ceux qui se retrouvent seuls ou éloignés ;
- de se rapprocher des commerces et services tout en restant dans sa commune ;
- d'avoir un logement adapté à l'âge : confort, accessibilité (ascenseur) ;
- de garder un logement à soi, tout en partageant des espaces avec ses voisins ;
- de vivre avec d'autres grâce à des locaux et équipements mutualisés et un accompagnement-soutien à la vie sociale ;
- de se sentir en sécurité, soutenu et entouré (bienveillance, attention...) ;
- de rejoindre un collectif solidaire pour participer à la vie sociale et culturelle de la commune.

Maison Bolène s'adresse aux personnes dont l'habitat actuel devient inadapté (isolement géographique ou social) et prioritairement aux personnes aux revenus modestes et très modestes. Les locataires sont autonomes pour mener leur vie quotidienne. Le volet immobilier est porté en partenariat avec la commune et le groupe associatif SOLIdaire pour l'HAbitat qui est propriétaire du bâtiment et assure la gestion locative. La maison comporte dix logements de type T2 de 45 m² environ adaptés aux personnes en situation de handicap incluant une pièce de vie avec coin cuisine, une chambre et une salle d'eau. Chaque logement dispose d'une loggia privative.

La vie à Craponne-sur-Arzon

Craponne-sur-Arzon est une commune de Haute-Loire, de 2 000 habitants, située à la limite des départements de la Loire et du Puy-de-Dôme, elle est au cœur d'un bassin de vie de 11 000 personnes, ce qui lui confère un fort rayonnement. Cette commune située en zone de moyenne montagne bénéficie d'un cadre naturel préservé, entourée de forêts et de prairies, offrant la possibilité de balades agréables, de sports et activités de plein air. Le climat y est particulièrement agréable en été.

Elle offre un bon dynamisme économique, avec la présence de supermarchés, de nombreux commerces traditionnels et artisanat, un marché hebdomadaire attrayant et deux foires dans l'année.

Dans le cadre de son label « Petite ville de demain », la mairie porte depuis 2020 un ambitieux programme de réaménagement de son centre ancien. Maison Bolène, en proposant 10 logements neufs destinés à des personnes âgées, s'inscrit naturellement dans ce plan. Ainsi, pour la mairie cette initiative constitue le deuxième projet phare de la revitalisation du centre bourg après l'ouverture de la médiathèque en 2021.

On y trouve tous les services essentiels en termes de santé (maison médicale et professions para-médicales), ainsi que des événements culturels de qualité :

- Festival Country ;
- Mélodies sur Arzon : festival de musique classique ;
- La Grenette : nouvelle salle de spectacle et de cinéma avec une programmation diversifiée ;
- La médiathèque.

Les transports et un bon réseau routier permettent de rejoindre facilement le Puy-en-Velay à 45 km et Saint Étienne à 60 km.

La population constitue une communauté soudée avec un bon réseau associatif. Elle aime participer à la vie locale. On peut dire que Craponne-sur-Arzon offre, tant aux familles avec enfants qu'aux retraités, un cadre de vie rassurant et paisible.



CHACUN CHEZ SOI, TOUS ENSEMBLE *

*La vieillesse : ne pas la laisser venir sans y penser.
Maîtriser son avenir plutôt que le subir.*

L'habitat permet de s'ancrer dans un lieu, à partir duquel se déploient des liens sociaux vis-à-vis de ses voisins, vis-à-vis de son quartier. Dans « son » habitat, on se sent « chez soi ». Le simple fait d'être hébergé ne suffit pas. Habiter suppose de pouvoir se construire comme sujet, de prendre racine.

Le « chez soi » est donc ce qui permet d'exister, c'est cet « espace à travers lequel on peut devenir soi et à partir duquel on peut revenir à soi¹ ».

Pour que chacun puisse, dans la confiance réciproque et un esprit d'entraide, se sentir en sécurité à Maison Bolène, nous allons veiller et œuvrer pour créer un environnement bienveillant.

Tout en étant chacun chez soi, nous y serons aussi tous ensemble en faisant vivre les valeurs que nous avons choisies :

- être ensemble et/ou faire ensemble nous offre un lien d'appartenance pour soulager nos solitudes ;
- le respect de chacun, l'écoute et la tolérance permettent de conserver l'estime de soi et de s'ouvrir à la différence ;
- se sentir libre de faire, de faire avec, de faire pour ou de ne pas faire permet de se sentir exister, de donner du sens à nos vies.

Pour certains, ce lieu sera leur résidence : un logement plus petit et facile à entretenir, adapté à leurs besoins et aux enjeux de la transition écologique, permettant de maintenir le plus d'autonomie possible le plus longtemps possible grâce à une vie sociale active, avec les autres habitants de la commune dans de généreux espaces partagés intérieurs et extérieurs. Il sera pour d'autres, un lieu de rencontre, où prendre parfois ses repas, participer à des activités, prendre part à des sorties... pour rompre la solitude de la vie au domicile indépendant.

* Devise de la Maison Bolène

1. « L'Habitat Inclusif Solidaire, construisons-le ensemble ! » publication de *Habitat et Participation* asbl, Bruxelles.

Laisser place à de l'improvisation.



Il y a l'expérience du canapé qui prend de la place et qui ne sert à rien : avec ce canapé, nous nous étions fait une idée de la convivialité mais son usage est difficile avec l'âge avançant... que pouvons-nous trouver d'autre pour traduire la convivialité ?

Depuis mars 2023, après 2 mois de travaux participatifs d'aménagement, nous expérimentons la vie collective à l'espace Bolène, un local loué sur une place centrale de la commune. Cet espace préfigure les locaux partagés du futur habitat, favorise son ancrage territorial et la dynamique partenariale. Ouvert deux jours par semaine, l'espace Bolène propose un lieu de convivialité. Il est ouvert à tous, en priorité aux personnes de plus de 65 ans.

Le rendez-vous du mardi est l'occasion de partager un repas avec de futurs habitants et des personnes en recherche de convivialité. Une fois par mois nous accueillons quelques habitants et animateurs de l'EHPAD. Si cet accueil a bousculé nos habitudes au début, nos appréhensions ont été surmontées. L'expérience montre que nous nous sommes apprivoisés et que la rencontre a eu lieu.

Ce repas du mardi est, pour l'instant, le socle de la vie du groupe. Ce moment de partage dans la bonne humeur est un plaisir pour tous. Le sentiment de se retrouver entre amis pour certains, l'assurance d'être reçus simplement pour d'autres...

C'est un peu un moment de fête dans la semaine, même si avec le temps quelques dissensions peuvent apparaître. Par exemple, que faire pour intégrer les différents régimes alimentaires ? Devons-nous tous nous priver de dessert ou du petit verre de vin servi à chaque repas ? Le débat est lancé ! Le sujet de la prévention-santé est apparu. Pourrions-nous apprendre de nouvelles façons de cuisiner ensemble, sans pour autant perdre le plaisir du goût et de la fête ? Comment mettre tout le monde d'accord, c'est notre défi !

Les samedis matins, jour du marché, les bénévoles sont présents pour recevoir, autour d'un café, les personnes curieuses du projet et les informer. C'est une première prise de contact facile, qui permettra à certains de faire le pas suivant, venir partager un repas.

Des ateliers participatifs permettent au groupe de réfléchir sur les thématiques de la vie partagée et de décider de l'organisation des logements et des espaces communs. Chaque atelier permet de s'exprimer, d'être entendu, d'exposer des points de vue et de débattre : pas toujours simple d'entendre un avis différent au sien sans vouloir se défendre ou s'imposer. La vie de groupe n'est pas un long fleuve tranquille mais l'enrichissement mutuel est toujours à la clé.

Les rendez-vous du dimanche, autour d'un repas de cuisine du monde, ont une vocation interculturelle et intergénérationnelle, une façon d'élargir nos horizons.

Le collectif « rencontre et vous ! »

À partir de 2022, Maison Bolène co-fonde le collectif qui regroupe l'association Saint Dominique (EHPAD), le centre hospitalier du pays de Craponne-sur-Arzon (EHPAD) et le centre social les Cyprès. Il a pour ambition d'amener de la porosité entre les structures et de recréer du lien entre les personnes habitant à domicile et les personnes résidant en institution. Il organise des activités mensuelles et développe des projets. Par exemple, en 2023/2024, l'action « valises à souvenirs » rassemble une classe de 4ème, la médiathèque, la radio locale et le service culture de la ville, pour qu'adolescents et personnes âgées partagent des souvenirs de leur enfance et les rassemblent dans des valises communes, témoignant de ces liens intergénérationnels lors d'une exposition.

D'autres projets se profilent : chorale, théâtre d'impro...

L'espace Bolène est donc un lieu de la vie collective, de la participation aux activités. Au cœur du projet, nous participons aux multiples réflexions et aux prises de décisions par et pour le groupe.

Aujourd'hui, le processus de prise de décision collégiale n'est pas formalisé, c'est un apprentissage collectif au long court. Cependant, il sera peut-être nécessaire, pour la participation de tous, de se doter d'un fonctionnement établi.

Le groupe se construit grâce aux rencontres, à l'entraide et au bouche à oreille. Les liens et le sentiment d'appartenance se développent en faisant ensemble, par plaisir et par choix. Il n'y a pas de programme d'activités : nous sommes à l'initiative des activités organisées. Nous souhaitons que l'emménagement dans l'habitat inclusif se fasse dans le prolongement de cette dynamique actuelle.



Un collectif, c'est...

- ... du boulot ! Ça nécessite du temps !
- ... des envies partagées.
- ... des découvertes.
- ... un groupe qui a une raison d'être ensemble.
- ... un groupe qui a des règles formelles et informelles.
- ... un groupe qui évolue.



Une vie associative comme celle-là, c'est ce que nous cherchions.

La mission de l'association est définie par l'article 2 de ses statuts :

L'association Maison Bolène a pour objet la sensibilisation, la promotion et le maintien de l'autonomie grâce à l'animation d'une vie sociale active, à la participation des personnes aux décisions qui les concernent. L'association Maison Bolène permet également l'accès à des espaces d'activités et à des logements adaptés aux besoins notamment pour des personnes vieillissantes et personnes en situation de handicap.

Pour atteindre son but, l'association Maison Bolène utilise les moyens appropriés dont :

- *l'information et l'organisation d'événements et de rencontres ;*
- *la proposition d'activités adaptées aux personnes vieillissantes et/ou handicapées, seule ou en partenariat avec d'autres acteurs du territoire ;*
- *la mise en place et la gestion d'habitats partagés et accompagnés, alternatives innovantes entre le domicile historique et les hébergements collectifs, respectueux de l'environnement et accessibles quels que soient les revenus des habitants ;*
- *les échanges avec les autres organismes dont les buts correspondent à ceux de l'association Maison Bolène.*

La gouvernance associative

Le conseil d'administration fonctionne de façon collégiale, les décisions sont prises en commun, les responsabilités sont partagées sans lien hiérarchique entre les personnes. À l'ouverture du nouvel habitat, la gouvernance associative devra être revue pour redéfinir la place des habitants et celle des utilisateurs des espaces partagés. Par exemple, des commissions pourront être mises en place (commission habitat, commission vie sociale, etc.).

L'attribution des logements

Le processus d'attribution des logements est sous la responsabilité de SOLIHA, propriétaire et gestionnaire locatif de Maison Bolène. Il est établi en concertation avec les services sociaux du département ainsi :

- Être en capacité de vivre dans un appartement autonome.
- La limite de revenu : 5 logements PLAI sont accessibles aux personnes ayant un revenu fiscal de référence de 12 452 € et 5 logements PLUS sont accessibles aux personnes ayant un revenu fiscal de référence de 22 642 € (chiffres 2024 pour une personne seule).
- Intégrer la dynamique participative actuelle : participer aux temps de vie sociale partagée (les rendez-vous du mardi et du dimanche, par exemple) et adhérer au présent projet de vie sociale et partagée.

La coordination

En janvier 2023, un poste de coordinatrice de vie sociale et partagée est créé au sein de l'association, venant compléter celui de responsable de projet. La coordinatrice est chargée d'animer l'espace Bolène et de faciliter l'expérimentation de la vie sociale. Elle apporte un soutien individuel pour faire face aux petites difficultés de la vie quotidienne et veille aux dynamiques relationnelles pour permettre la mise en œuvre des projets du groupe. Elle a le souci de la convivialité ; en position de tiers, elle se fait médiatrice et facilitatrice des liens vers l'extérieur.

UN PROJET VIVANT DE CONVIVIALITÉ ET D'HABITAT

Des moments partagés dans la bonne humeur.



Qui veut un p'tit café ?

La convivialité est toujours à réinventer. Notre expérience nous montre que les liens avec les autres renforcent l'envie de faire des choses, que faire ensemble nourrit la motivation et facilite la concrétisation des projets. Les activités ne seront pas régies par un programme fixe, imposé mais seront plutôt proposées à l'initiative des habitants et laissées à leur libre participation.



*Avoir un voisin chez
qui on peut frapper.*

Une vie en bon voisinage. Nous imaginons continuer notre vie en développant une vie sociale « ordinaire », aussi à l'extérieur de l'habitat, avec nos familles, nos amis, nos divers engagements. L'équilibre entre la vie collective et la vie privée est fondamental dans le fonctionnement de Maison Bolène. Le bien-être, la sécurité, la confiance et la solidarité sont les ingrédients essentiels de la vie partagée. Nous souhaitons laisser de la place à l'ennui, à l'imprévu, à la spontanéité et à la liberté.



Chez soi jusqu'au bout de la vie !

La vie continue, chez soi ! Nous nous sentons acteurs de notre projet. Nous choisissons d'emménager dans un nouveau lieu de vie, un nouveau « chez nous », pour le plus longtemps possible. Nous espérons pouvoir y terminer nos jours. Des services médicaux et des services à la personne existent sur le territoire pour organiser l'autonomie à la maison, pour vivre chez soi jusqu'au bout.

Aline R., Aline U., Bernadette, Christine, Françoise, Jean, Jeanne, Maggy ont participé au groupe de rédaction de juin à novembre 2024.

Ce document a été conçu et édité grâce au soutien financier du Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné (réseau HAPA) et de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de l'Appel à Projet « Débloque ton HAPA ».



Publié et édité par l'association Maison Bolène

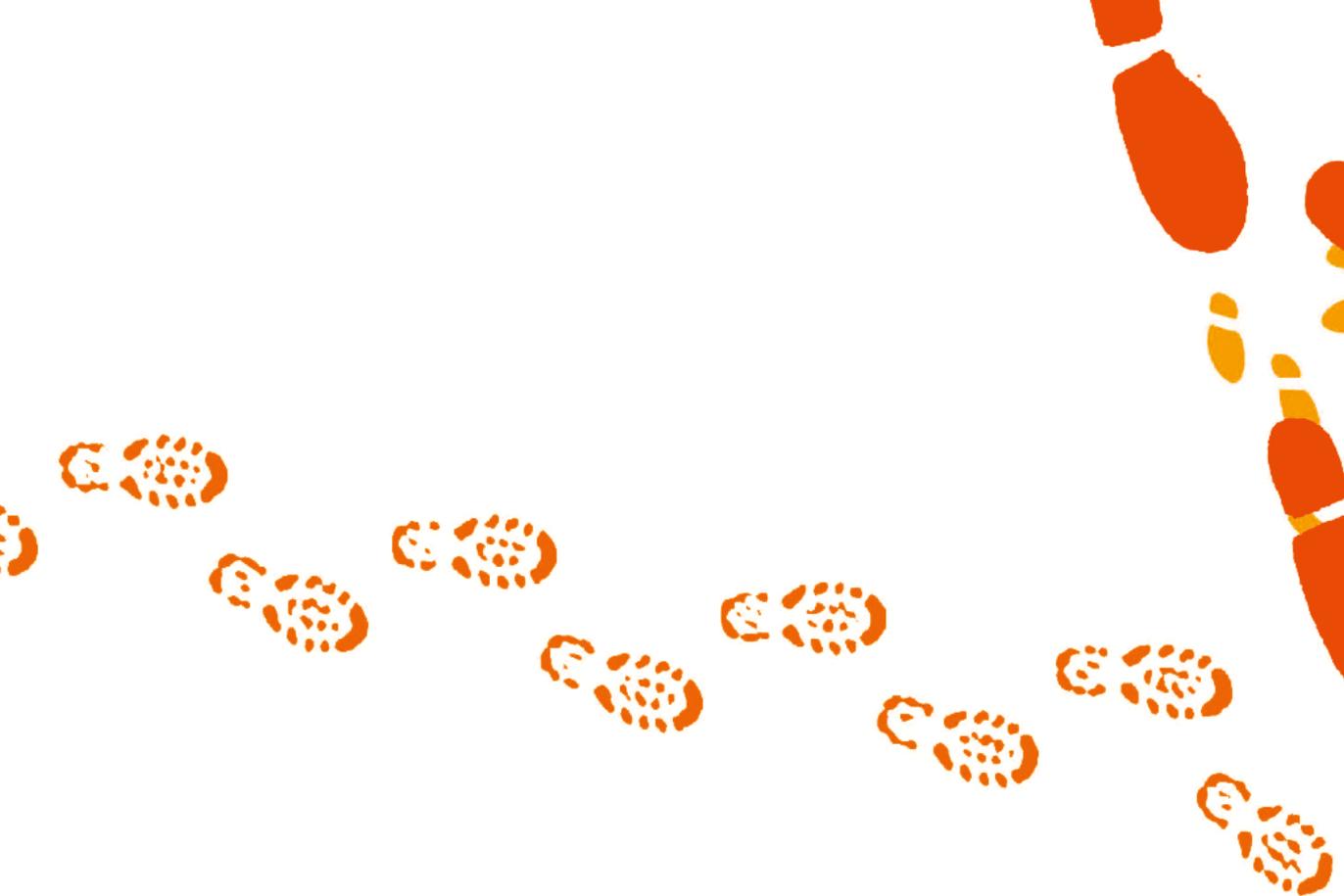
Accompagnement : Ida Legagneur, association La brèche

Illustrations : Christine Baleyrier

Crédit photographique :
Jacques Chabanne, pp 2, 6, 11
Frédéric Claveau, p 4

Maquette et mise en page : Brice Delarue
Police de caractères : Mrs Eaves par Emigre

Imprimé aux Lococotiers, à Ambert, en décembre 2024 sur papier Munken Pure 150 gr.



www.maisonbolene.com

